64





MISSION PERMANENTE DU RWANDA GENEVE

Conseil des droits de l'homme 16ème Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)

Examen du rapport du Burkina Faso, 22 Avril 2013

Déclaration de son Excellence Madame Soline Nyirahabimana, Ambassadeur, Représentant Permanent de la Republique Rwandaise

Merci Monsieur le Président,

Le Rwanda salue la présence parmi nous de la délégation Burkinabè et lui souhaite un séjour agréable en terre helvétique.

Ma délégation note avec satisfaction la qualité du rapport national et les progrès accomplis par le Burkina Faso dans plusieurs domaines dans la mise en œuvre des recommandations formulés lors de son premier EPU.

A cet égard, ma délégation tient à souligner avec intérêt que le Burkina Faso conformément à ses engagements a adopté plusieurs politiques favorables à la protection et à la promotion des droits de l'homme, notamment la Politique Nationale de Genre (PNG) visant la lutte permanente pour l'équité et l'égalité entre les sexes, la politique nationale de santé avec pour but d'améliorer le bien-être et la santé de la population à l'horizon 2020, la politique nationale de la justice visant la justice crédible équitable et indépendante et j'en passe.

Le Rwanda note avec satisfaction le combat mené par le Burkina Faso en matière de lutte contre la corruption.

Ma délégation encourage le Burkina-Faso à :

- Poursuivre ses efforts louables pour l'éradication totale de la mutilation génitale féminine.
- Accélérer les consultations visant de mieux préparer l'opinion nationale à la ratification du 2ème Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.

Je vous remercie M. Le président